



**Association
LES AMIS DE LA COLLEGIALE DE MANTES LA JOLIE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Le Samedi 22 Juin 2024 à 11 H 00
au centre paroissial 13 rue Stéphane Bonneau**

Cher Amis,

Comme les années précédentes, nous vous adressons par courriel ou par courrier postal, l'ensemble des documents qui seront présentés lors de l'assemblée le 22 juin 2024. Nous vous proposons trois modes de participation aux votes :

- Soit en présentiel le 22 Juin.
- Soit en remplissant et en nous renvoyant le coupon de vote par courrier, ou courriel afin qu'il nous parvienne au siège de notre association avant le 10 Juin 2024.
- Soit en remplissant et en nous renvoyant **la procuration par courrier ou par courriel** au mandataire de votre choix, **avant le 10 Juin 2024**, en vous assurant que celui-ci sera bien présent à l'assemblée.

Dans ce dossier vous trouverez :

- Le dossier de l'Assemblée Général Ordinaire.
- Le bulletin de vote par correspondance.
- L'imprimé de la PROCURATION

La participation aux votes en présentiel ou par correspondance à l'Assemblée Général est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation pour 2024.

Le paiement de la cotisation (30€) peut se faire :

En ligne sur le site : <https://amis-de-la-collegiale-de-mantes-la-jolie.assoconnect.com/collect/choice/297876-z-adhesion-2024-a-l-association-les-amis-de-la-collegiale-de-mantes-la-jolie?iframe=1>

Par chèque à l'ordre de 'association des Amis de la collégiale de Mantes'

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

L'assemblée Générale sera suivie d'un apéritif convivial

Dans l'attente de votre participation. Bien cordialement.

Olivier Renaud



Rapport Moral du Président

Chers Amis,

Je tiens ici en préambule à notre assemblée, à faire mémoire des membres de notre association qui ont rejoint le Père. Tout particulièrement cette année nos pensées vont vers Anne de Thoré.

Après quelques années où notre association a réalisé et financé de nombreux projets : le Confessionnal et le Tabernacle pour les plus significatives, le temps était venu de marquer une pause !

Cela ne nous a pas empêché de continuer à travailler, comme indiqué l'an dernier lors de notre assemblée, aux projets de mise en valeur des chapelles rayonnantes, et d'aménagement d'un lieu de recueillement près du nouveau tabernacle.

A l'arrivée de notre nouveau curé le Père Matthieu Dupont en septembre dernier, nous lui avons présenté notre association et nous lui avons fait part de nos différents projets. Compte tenu de sa nomination comme évêque en ce début d'année, nous attendons de les soumettre à notre nouveau curé prévu en septembre 2024.

1) Constats

Nous avons mis à profit ce temps pour réfléchir au devenir de votre association. Nous en avons tiré plusieurs constats :

1 - De nombreuses personnes sont actives sans être forcément adhérentes de notre association. Elles sont impliquées dans les différents services, comme l'accueil, le ménage, les visites, les concerts et autres.... Je tiens ici à les remercier très chaleureusement. Mais le nombre de nos adhérents est en décroissance et la moyenne d'âge augmente.

Vous avez reçu dernièrement un petit questionnaire afin de recueillir vos suggestions et constats. Je remercie ceux d'entre vous qui nous ont déjà fait part de leurs suggestions.

Ce questionnaire a été envoyé à 106 destinataires électroniquement ou par courrier postal. Nous avons reçu 8 réponses. Il ressort que :

les personnes adhèrent pour encourager les initiatives mettant en valeur la collégiale.

le manque de participation est dû à un manque de temps

il y a un manque de communication sur les différentes activités, et certains souhaitent recevoir les informations dans leur boîte mail

On nous a suggéré de faire une grande expo genre "Guillaume le Conquérant et la collégiale de Mantes"

2 - Le montant de la cotisation peut sembler élevé.

Nous proposons de la baisser à 20 € minimum. Ce point fera l'objet d'un vote de votre part pour approbation. Mais chacun d'entre vous reste libre de donner d'avantage.

3 - Nous avons également constaté que de nombreuses associations autour de nous, rencontrent un manque cruel de bénévoles. Nous avons des difficultés à maintenir des permanences régulières à l'accueil de la Collégiale. Pour le ménage l'effectif est tout juste suffisant. Merci à ceux qui prennent le temps de s'investir dans ces services ô combien indispensables afin de rendre notre collégiale accueillante.

4- Nous souhaitons constituer une petite équipe pour développer notre communication (jeune si possible) : faire vivre notre site internet et toucher un public plus large via les réseaux sociaux.

5 - Pour inciter aux adhésions, nous proposons des avantages réservés à nos adhérents, comme :
Réduction sur des publications de Marie Christine Gomez-Géraud, sur des CD de David Hirst, sur des visites et autres....
Gratuité d'une année de cotisation pour tout parrainage

2) Faits marquants

L'activité de votre association en 2023 a été marquée par la pièce de théâtre de Marie Christine Gomez-Géraud 'Bab ek Janah' qui a eu lieu à l'église Ste Anne en juin dernier. Encore un grand merci à Marie Christine et à toute son équipe. Cette pièce de théâtre a été rejouée le 9 juin 2024 à Trappes.

Des jeunes au service du patrimoine ont assuré des visites de la collégiale durant les mois d'été l'an dernier. Cette opération doit être renouvelée cette année.

Cette année 9 personnes ont suivi une formation à l'accueil et à la visite donnée par Marie Christine Gomez-Géraud. Une visite TEST a eu lieu le samedi 4 mai 2024.

Au sujet des concerts d'orgue, il y a eu 20 concerts l'an dernier. Pour 2024, je vous invite à consulter les différents dépliants disponibles à la collégiale. En espérant que l'orgue Merlkin puisse sonner de nouveau.

En dernier lieu notre association va participer sous l'égide et avec le Service Patrimoine de la ville de Mantes la Jolie et aux côtés de l'association des Amis du Mantois, à une étude Géo-radar qui sera réalisé par l'INRAP. Il s'agira de réaliser des investigations dans la chapelle de Navarre et dans les chapelles latérales.

A ce jour nous attendons le retour de l'INRAP afin de connaître leur date d'intervention.

Je tiens à vous remercier tous encore pour votre présence, vos suggestions, votre écoute et votre soutien à notre association. Sans vous celle ci ne pourrait pas continuer sa mission, qui est d'entretenir, d'accueillir et de veiller à l'embellissement de la collégiale

Olivier Renaud

Election d'un membre au Conseil d'Administration.

Patrick Boyer achève son mandat de 3 ans.
Brigitte Chollet achève son mandat de 3 ans
Elodie Henry achève son mandat de 3 ans

Candidat à leurs réélection : Brigitte Chollet
Elodie Henry.

Proposition de Pascal Plisson en remplacement de Patrick Boyer

Montant de la cotisation pour 2024 : Celle -ci est proposée à 20 euros

Questions diverses :